



Attestation de loyer



A remplir par le propriétaire, le bailleur, la famille d'accueil	Art. D 542.17 et R 831.11 du code de la Sécurité sociale	
Nom et prénom (ou dénomination du propriétaire, bailleur ou mandataire, de la famille d'accueil) :	Arrêté du 22 août 1980	
N° siret		
Adresse:		
N° de téléphone : certifie sur l'honneur q	ue:	
M. et/ou Mme (noms et prénoms)		
locataire(s) en titre depuis le du logement situé (adres	se)	
■ S'agit-il d'une chambre (pièce unique sans WC) ? ☐ oui ☐ non		
■ Surface réelle du logement (en mètres carrés) : m²		
■ S'agit-il d'une colocation (sauf concubinage) ? ☐ non ☐ oui, nombre de coloca	ataires	
■ Montant mensuel du loyer du mois d'entrée dans le logement (indiquer celui payé		
complet)	•	
☐ si Al : montant hors charges : € ☐ si meublé A	Al : montant charges comprises : €	
☐ si Apl : montant hors charges : €		
■ Votre locataire (ou colocataire) est-il à jour dans le règlement de ses loyers ? ☐ or	ui 🗆 non	
S'il n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, mois du dernier loyer acquitté		
■ S'agit-il d'un hébergement en sous-location ? ☐ non ☐ oui, s'agit-il d'un hébergement	gement :	
☐ dans une famille d'accueil ☐ par une association		
■ Date d'effet du bail ou d'entrée en vigueur du nouveau loyer : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐		
■ Si le logement est conventionné (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal d	de l'organisme)	
• code bailleur — — — • code agence — — —		
• code programme — — — • code locataire — — — —		
• n° de convention		
signée le renouvelée le		
■ S'il s'agit d'un logement pour lequel l'Al est versée automatiquement au bailleur ((joindre un relevé d'identité bancaire ou postal de	
l'organisme)		
• code bailleur — — — • code agence — — —		
• code programme		
■ Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement ?		
non oui (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal et remplir la		
■ Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous : ☐	oui 🔲 non	
 Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janvier • Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril; • la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne sécurité physique des locataires; • l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger; • il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude; • l'installation de chauffage est suffisante et sans danger; • l'installation sanitaire; 		
 s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au log si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de hat 	nu logement;	
A Le Le ou fa	nature - cachet propriétaire ou du bailleur mille d'accueil)	
Emplacement réservé à la Caf		

P 5002502 V Date de 1ère demande : _________



Attestation de résidence en foyer

A remplir par l Nom et adresse de	le gestionnaire de l'établisse e l'établissement :	ement.		
N° siret				
		_	711	
Nature	foyer de jeunes travailleurs		vailleurs migrants	résidence sociale
de l'établissement			ergement pour handicapés	centre de soins longue durée
	résidence universitaire non Crous			
	☐ résidence universitaire Crous, s'a	•		
	d'une chambre d'une	: chambre réhabilit	ée d'un studio créé a	près réhabilitation
Je soussigné(e) M./	/Mme			(représentant de l'établissement)
certifie que le dema	andeur (nom et prénom)			
est présent dans mo	on établissement depuis le 📖 🗆			
et supporte une dép	pense de logement depuis le 📖 🗀	بالا لالا		
Surface du logemen	nt (en mètres carrés) : :	m ² Nombr	e de personnes résidant d	ans ce logement
	oyer non conventionné : montant de			€
	yer conventionné (hors résidences	_	1	
	tion ————————————————————————————————————			
	velée le			
•	e redevance complète	Equiva	ionee de loyer et de charg	es 100atives C
	de jeunes travailleurs et les résidence		continunés : nouf ou or	yea travelly age travelly
	foyer conventionné ou d'une réside	nce universitaire	Crous (joinare un reieve	a taentile vancaire ou postat de
l'établissement)				
	lleur		agence	
•	gramme			
	cas, souhaitez-vous recevoir directe			
□ non □	oui (joindre un relevé d'identité b	ancaire ou posta	l et remplir la demande d	le versement direct)
Je m'engage à signaler à la Caf tout départ définitif et toute inoccu-				
pation dépassant	t 4 mois		(nom et qualité du signataire)	
A	Le Le			
Demande	de versement direc			
				onnaire. Dans ce cas elle est déduite du
montant du loyer ou		тестет ин ргорг	retaire-vaitteur ou du gestic	omaire. Dans ce cas ene est dedune du
•				
Pour faire cette	demande, le logement (hors foyer) doit	répondre aux cara	ctéristiques de la décence (a	lécret 2002-120 du 30 janvier 2002).
Le bailleur ou le ge	estionnaire désigné ci-dessous dem	ande que les nais	ements de l'aide au logen	nent de son locataire ou du résidant lui
soient versés direct		ande que les pare	inicitis de i dide du logen.	ient de son focataire ou du residant fur
Adresse	ationnaire : nom ou raison sociale			
			(ioindre un relevé d'io	lentité bancaire, postal ou d'épargne)
	cute Victorials VIII Git in the cit	f. dam. 1	•	
				immédiatement le départ de l'allocataire
du logement concerr	né et prend connaissance du fait qu'à d	défaut, il devra rer	mbourser à la Caisse l'alloc	ation versée indûment.
A	le		Signature et cachet	
			(du bailleur ou famille d'accueil ou gestionnaire de l'établissement)	